

## Compte-rendu

Rencontre tenue le mardi 18 juin 2013 de 10 h à 15 h  
APSAM

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Michèle St-Onge	SPVM	X		Nicolas Veilleux	FPP Châteauguay	X	
Michel Pilon	ÉNPQ	X		Laurence Pelletier	MSP	X	
Isabelle Veilleux	SQ	X		Pierre Lamarre	FPPVQ	X	
Stéphane Forget	FPP Longueuil	X		Esther Thibault	APSSAP	X	
Simon Lanteigne	Gatineau	X		Charles Marcoux	Ville de Québec	X	
Jean-Pierre Jobin	CSST	X		Yves Gendron	FPPM	X	
Jean-Pierre Larose	ADPQ		X	Robert Hogue	SPVM	X	
Robert Pednault	Sherbrooke	X		Daniel Rolland	APPQ	X	
Patrick Lepage	FPP Terrebonne	x		Amélie Trudel	APSAM	X	
Charles Plante	APSAM	X					
<b>Invités :</b>							
Robert Ronsard	APPQ	X					

### 1. Mot de bienvenue

Charles Plante a souhaité la bienvenue aux membres et aux invités.

### 2. Suivi recherches dans le secteur policier (lombalgie – veste pare-balle et SGRF)

Charles Plante a informé les membres que la majorité des organisations présentes lors de la rencontre de mars dernier ont appuyé les trois projets de recherches présentés. Il s'agit de :

- Lombalgie et autres TMS policiers patrouilleurs/A. Lacasse
- Besoins en mobilité des agents de la paix/V. Budico
- Système de gestion des risques reliés à la fatigue/D. Boivin



### 3. Conduite de véhicule

Madame Laurence Pelletier, représentante du Ministère de la Sécurité publique a informé les membres des étapes réalisées suite au rapport du coroner et de la CSST consécutivement au décès de Mélanie Roy.

Le MSP rédigera une pratique policière sur le déplacement en conduite d'urgence. Suite à cette décision, l'APSAM attendra la rédaction de la procédure avant de développer des outils de sensibilisation sur la conduite de véhicule portant sur les déplacements en situation d'urgence.

### 4. Approche de l'École nationale dans le dossier conduite de véhicule

Monsieur Michel Pilon est venu expliquer la formation en conduite au programme de formation initiale.

**Philosophie de conduite** : cette approche est privilégiée à l'École. Il s'agit de former de policiers qui sont sécuritaires, capables d'analyser les situations pour prendre les bonnes décisions.

On développe une culture de sécurité et l'obligation de prudence. Cette obligation se traduit par l'évitement des blessures au policier et aux autres personnes. Une attention est portée au sentiment d'invincibilité et d'invulnérabilité présent chez les policiers. On tente d'inculquer une attitude de conduite. Les principes de sécurité et les bonnes attitudes en conduite sont enseignés.

La responsabilité incombe au policier en toute circonstance :

- Être vigilant
- Respecter les lois
- Ne doit jamais dépasser ses capacités personnelles, celles du véhicule et les limites de l'environnement (le policier n'est pas exempté de poursuite)
- **Le but ultime : se rendre sur les lieux**

Peu importe le niveau d'importance ou de danger, le policier engage personnellement sa responsabilité et celle de son organisation. Il est responsable de ses actions et de ses prises de décisions.

#### **Formation en conduite et déplacement d'urgence :**

Le déplacement d'urgence est l'élément de compétence le plus stressant à cause de la complexité et du danger.



Le Guide des pratiques policières encadre très peu les déplacements d'urgence. D'où l'importance de la formation de l'École et le comité mis en place par le MSP visant à mieux encadrer les déplacements d'urgence. Les grands services vont utiliser la base pour en faire une directive interne alors que les plus petits services vont prendre la base des pratiques.

### **Conduite d'urgence : une compétence**

#### ***Éléments de compétence :***

- Utiliser des techniques de conduite lors d'un déplacement
- Effectuer des déplacements en situation d'urgence
- Apprécier son déplacement d'urgence

#### **Durée de la formulation/simulateurs de conduite :**

L'école fait l'acquisition de nouveaux simulateurs, la durée de cette formation est de 6 heures. Les policiers aspirants se sentent plus à l'aise en situation d'urgence en ayant utilisé le simulateur (1 heure de simulateur = 1 heure de conduite). Plus ils utilisent, le simulateur, meilleurs ils sont en situation de circuit et en situation réelle. Il y a par contre des difficultés personnelles qui peuvent réduire le temps (étourdissement). Des heures de pratique au circuit sont données en dérapage et freinage d'urgence. C'est un outil favorisant la prise de décision.

#### **Critères de performance pour la compétence :**

- Réaction appropriée lors d'une situation de freinage
- Trajectoire adéquate

#### **Utilisation judicieuse de l'équipement sonore et visuel :**

- Adaptation constante de la vitesse de conduite à la situation
- Traverse sécuritaire des intersections non prioritaires selon le protocole établi par l'ENPQ
- En tout temps avoir le contrôle du véhicule
- 5 principes de SMITH (encore plus vrai en situation d'urgence)

#### **La formation est axée :**

- Sur la responsabilité de l'étudiant
- L'entraînement et la réflexion
- Le coaching
- Une approche avec la réalité opérationnelle du policier patrouilleur.





Note : 75% des accidents surviennent sur une patrouille régulière; 25% en situation de conduite en poursuite ou d'urgence.

**Évaluation :** épreuve certificative en 2 volets : en déplacements d'urgence (80%) et connaissances théoriques et pratiques sur la conduite (20%).

L'école analyse la possibilité d'allonger le circuit car la vitesse maximale est de 100km/h. Elle offrira aussi une formation « technique avancée » pour les policiers (niveau 2) d'une durée de 3-4 jours et finalement une autre formation afin de devenir moniteurs pour la conduite avancée pour les organisations policières. Celle-ci devrait être disponible à l'automne.

### **5. Guide auto-patrouille**

Esther Thibault a expliqué la démarche qui est présentée dans le guide pour l'aménagement. Ce document pourra être utile aussi pour les installations de terminaux dans les autres types de véhicule tels ceux des travaux publics, pompiers. Le guide est en révision linguistique. Cinq cents (500) exemplaires seront publiés et une version PDF sera disponible sur le site Internet [www.apsam.com](http://www.apsam.com) .

L'APSAM a négocié avec l'APSSAP pour obtenir les services d'Esther afin de répondre aux questions relatives au guide et aux demandes d'aide des milieux de travail.

### **6. Veste et policiers à moto- Charles Marcoux**

La ville de Québec a contacté Victoria Budico pour voir avec elle les possibilités de gérer la contrainte thermique pour les policiers à moto.

Catherine Séguin à la SQ a géré un dossier de modifications de la veste pour le confort thermique. Le premier tissu était très efficace pour l'aération, mais la durabilité n'a pas passé le test. Un deuxième tissu est en essai. Les mêmes panneaux balistiques sont conservés, mais la housse a été revue.

Une innovation de la compagnie Tenfour pourrait être à regarder. L'acheteur de la ville de Québec sera au Congrès américain à l'automne pour connaître les nouveautés dans les équipements policiers.

### **7. Gant désinfectant VIR et position de la santé publique – Charles**

Charles Plante a fait circuler un modèle de gant avec désinfectant destiné à la clientèle policière. Selon une experte de la santé publique de Montréal, l'utilisation de telles paires de gants ne remplace pas une bonne connaissance des mesures de prévention, des techniques de travail sécuritaires, des mesures à prendre en cas d'exposition.





### **8. Groupe de liaison agents de la paix –Esther Thibault/APSSAP :**

L'APSSAP a structuré un groupe de liaison pour leur clientèle : Sûreté du Québec, faune, contrôle routier, agent correctionnel. Le représentant de l'APSAM siège à ce comité.

### **9. Autres sujets :**

- **Demande de Gatineau (partition flexible vs partition rigide)**

Simon Lanteigne, représentant de la ville de Gatineau nous a exposé la problématique concernant les partitions avec les nouveaux Ford Interceptors. Ces véhicules sont habillés de partitions en plastiques flexibles. Ces panneaux permettent le déploiement adéquat des sacs gonflables latéraux. Des patrouilleurs ont mentionné qu'il était possible pour un prévenu non menotté de plier la partition flexible et d'insérer son bras pour agripper le policier.

La ville de Gatineau doit se positionner sur le choix des partitions (flexibles vs rigides). Elle désire effectuer des tests afin d'avoir la confirmation d'un déploiement conforme des sacs latéraux avec la partition rigide. Comme ces tests entraînent des coûts importants, M. Lanteigne sollicite les membres du groupe et sollicite l'APSAM à un partage des coûts.

Charles Plante discutera de ce dossier avec la directrice générale de l'APSAM.

- **Forte stature vs ceinture de sécurité dans Charger**

Nicolas Veilleux nous a informés des cas des policiers de stature importante qui ne peuvent boucler leur ceinture de sécurité. Des membres du groupe de liaison l'ont informé que les fabricants offrent gratuitement des sections que l'on peut ajouter à la ceinture initiale. On mentionne l'importance de respecter les notes du fabricant par exemple, la boucle de la ceinture ne doit pas arriver sur le thorax.

- **Risques biologiques**

Monsieur Robert Ronsard nous a entretenus des résultats d'une étude menée en 2011-12 à la Sûreté du Québec sur l'exposition au sang et à la salive chez les policiers.

### **10. Visite du poste de police**

Monsieur Robert Pednault nous a fait faire la visite du nouveau poste de police de la ville de Sherbrooke. Nous tenons à le remercier chaleureusement et son l'équipe pour leur générosité et leur accueil.

### **11. Prochaine rencontre du comité technique**





Association paritaire  
pour la santé et  
la sécurité du travail,  
secteur «affaires municipales»

## Groupe de liaison *Policiers*

À l'automne 2013.

### **12. Prochaine rencontre du groupe de liaison**

Printemps en 2014.

- **Levée de la rencontre**

La rencontre s'est terminée à 15 h 10 après la visite.

